



APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - L'UNION
9, AVENUE DES PYRENEES

31242 L'UNION

D C R 31
DEVIS CONSEIL REALISATION 31
1, ALLEE DU BAC
B 22
31150 GAGNAC SUR GARONNE

Objet : Test d'aptitude - Fluides frigorigènes -
Catégorie 1
M Christophe CABRERA
Session N° 207255
du 11/05/11 au 11/05/11

Messieurs

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'ATTESTATION D'APTITUDE attestant que votre salarié a satisfait aux exigences du test de connaissances et de savoir-faire défini par l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié par l'arrêté du 5 mars 2009.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de détacher la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

Définition des catégories (annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008)

Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;
Catégorie II : Maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;
Catégorie III : Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène
Catégorie IV : Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;
Catégorie V : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route.

Fait à Toulouse, le 18/05/11

Christophe MATHET

Chef de centre



TITULAIRE

CABRERA Christophe

Monsieur VANNIER Charles

Evaluateur pour : **APAVE, AGENCE - L'UNION**

9, AVENUE DES PYRENEES

31242 L'UNION

Lui délivre l'ATTESTATION d'APTITUDE ci-contre

**ATTESTATION D'APTITUDE
Intervenant fluides frigorigènes**

arrêté du 13 octobre 2008 modifié

N° 05 - 0B10 - 1 - C1 - 2011 - 8290371

CATEGORIE 1

Date de l'évaluation : 11 mai 2011

Titre/fonction Chef de centre

Nom du signataire : Christophe MATHET



APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - L'UNION
9, AVENUE DES PYRENEES

31242 L'UNION

D C R 31
DEVIS CONSEIL REALISATION 31
1, ALLEE DU BAC
B 22
31150 GAGNAC SUR GARONNE

Objet : Test d'aptitude - Fluides frigorigènes -
Catégorie 1
M Christophe CABRERA
Session N° 207255
du 11/05/11 au 11/05/11

Messieurs

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'ATTESTATION D'APTITUDE attestant que votre salarié a satisfait aux exigences du test de connaissances et de savoir-faire défini par l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié par l'arrêté du 5 mars 2009.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de détacher la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

Définition des catégories (annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008)

Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;
Catégorie II : Maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;
Catégorie III : Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène
Catégorie IV : Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur ;
Catégorie V : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route.

Fait à Toulouse, le 18/05/11

Christophe MATHET

Chef de centre



TITULAIRE

CABRERA Christophe

Monsieur VANNIER Charles

Evaluateur pour : **APAVE, AGENCE - L'UNION**

9, AVENUE DES PYRENEES

31242 L'UNION

Lui délivre l'ATTESTATION D'APTITUDE ci-contre

**ATTESTATION D'APTITUDE
Intervenant fluides frigorigènes**

arrêté du 13 octobre 2008 modifié

N° 05 - 0B10 - 1 - C1 - 2011 - 8290371

CATEGORIE 1

Date de l'évaluation : 11 mai 2011

Titre/fonction Chef de centre

Nom du signataire : Christophe MATHET